



HAL
open science

Où sont passés les 54'000 "relocalisés" de Hongrie?

Cristina del Biaggio

► **To cite this version:**

Cristina del Biaggio. Où sont passés les 54'000 "relocalisés" de Hongrie?. Vivre Ensemble. Bulletin de liaison pour la défense du droit d'asile, 2017, 161, pp.26-27. hal-02571663

HAL Id: hal-02571663

<https://hal.science/hal-02571663>

Submitted on 13 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DÉCRYPTAGE

OU SONT PASSÉS LES 54'000 « RELOCALISÉS » DE HONGRIE?

TOUR DE PASSE-PASSE

A l'été 2015, le Conseil européen lance un programme de relocalisation en signe de solidarité avec la Grèce et l'Italie, Etats aux avant-postes de l'accueil des réfugiés en Europe. Initialement, 40'000 places d'accueil auraient dû être mises à disposition par les Etats membres dans le cadre du projet. 40'000 personnes ayant déposé une demande d'asile en Grèce ou en Italie pouvaient donc espérer être relocalisées dans un autre pays européen¹. Quelques mois plus tard, le 22 septembre 2015, le Conseil augmente de 120'000 le contingent². Total: 160'000 places. Face aux millions de réfugiés syriens installés dans des conditions précaires dans des camps ou dans les villes du Liban, de Jordanie et de Turquie, ce chiffre représente une goutte d'eau dans l'océan. Pour rappel, le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR) a enregistré 2,1 millions de réfugiés syriens en Egypte, Irak, Jordanie et Liban, et le gouvernement turc a comptabilisé 2,8 millions de Syriens sur son sol³. Cette goutte paraît encore plus dérisoire lorsqu'on prend le temps de déchiffrer le tableau de la Commission européenne informant chaque semaine du « state of play » – ou état des lieux – du programme de relocalisation. Décryptage.

Le 19 décembre 2016, par exemple, la Commission européenne annonce que 2'350 personnes ont été relocalisées d'Italie et 7'006 de Grèce. Soit un total de 9'356 personnes transférées en 18 mois sur les 160'000 promises. Et seules 20'441 places sont mises à disposition par les Etats. Manquent donc 87% des places pour lesquelles aucun gouvernement ne s'est annoncé!

Un autre détail devrait surprendre le lecteur attentif. La somme du nombre de personnes à relocaliser depuis la Grèce et l'Italie s'élève à 106'000 (39'600 + 66'400).

Où sont donc passées les 54'000 places restantes pour arriver à 160'000?

Comme le rappelle la Commission européenne le 22 septembre 2015, ces places étaient initialement prévues pour relocaliser

des personnes depuis la Hongrie⁴. Mais, « la Hongrie, refusant d'être considérée comme l'un des trois premiers pays d'accueil aux frontières de l'UE – à l'image de la Grèce et de l'Italie –, a décidé de s'exclure du dispositif. Du coup, l'accord s'en trouve compliqué et sera mis en œuvre en deux temps: 66'000 réfugiés seront "relocalisés" à partir de la Grèce (15'600) et de l'Italie (50'400) dans toute l'Union (y compris en Hongrie!), selon une clé de répartition contraignante. Le chiffre de 54'000 réfugiés [...] sera remis dans "le pot commun" et réparti ultérieurement, lors d'une nouvelle réunion du Conseil. »⁵

Le 21 mars 2016, la Commission européenne communique sur la réallocation de ces 54'000 places.⁶ Il ne s'agit plus de relocaliser des réfugiés déjà présents en

L'Europe réagit au décret anti-immigration de Donald Trump

Dessin de Vincent publié le 1^{er} février dans *Le Courrier*



Dans un tweet désarmant d'hypocrisie, Federica Mogherini, Haut Représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a érigé l'Europe en chantre de l'accueil face au décret anti-musulman de Donald Trump: « L'UE va continuer à accueillir des réfugiés. Cela fait partie de notre identité de célébrer la chute des murs et la construction de ponts. » Et comment elle qualifie les murs récemment érigés en Bulgarie, Hongrie, les miradors de Frontex aux portes de l'Europe ?

Europe. Par un coup de baguette magique passé pratiquement inaperçu, les 54'000 places sont affectées à la réinstallation de réfugiés syriens actuellement en Turquie, prévue dans le cadre de l'accord entre l'Union européenne et la Turquie! Par ce tour de passe-passe, la -cynique- compensation offerte en échange du renvoi en Turquie des réfugiés arrivés en Grèce⁷ se retrouve déduite des places prévues pour la relocalisation. Cela n'empêche pas la Commission

européenne de continuer à communiquer sur les « 160'000 places de relocalisation ».

Elle a de quoi s'inspirer: la manœuvre ressemble étrangement à celle de la Suisse qui, après avoir annoncé 3'000 places pour la réinstallation de réfugiés syriens, avait réduit ce nombre à 1'500 au moment où elle annonçait ouvrir 1'500 places pour des relocalisations depuis la Grèce et l'Italie⁸...

CRISTINA DEL BIAGGIO
AVEC LA COLLABORATION DE
CAMILLE GRANDJEAN-JORNOD

1 Conseil de l'Union européenne, Résolution concernant la relocalisation depuis la Grèce et l'Italie de 40'000 personnes ayant manifestement besoin d'une protection internationale, 22 juillet 2015.

2 Conseil de l'Union européenne, Décision instituant des mesures provisoires en matière de protection internationale au profit de l'Italie et de la Grèce, 22 septembre 2015.

3 HCR, Réponse régionale à la crise des réfugiés en Syrie.

4 Commission européenne, Refugee Crisis – Q&A on Emergency Relocation, 22 septembre 2015.

5 Association européenne pour la défense des droits de l'homme (AEDH), Les mesures de l'Union Européenne face à la hausse de la demande d'asile: la procédure de relocalisation.

6 Commission européenne, Commission makes immediate proposal to implement EU-Turkey agreement: 54,000 places allocated for resettlement of Syrians from Turkey, communiqué de presse du 21 mars 2016.

7 Principe du 1 :1, c'est-à-dire un réfugié syrien réinstallé depuis la Turquie pour chaque réfugié renvoyé en Turquie suite à sa traversée de la Méditerranée

8 Cristina del Biaggio, Combien de réfugiés syriens la Suisse s'apprête-t-elle à accueillir?, décryptage du Comptoir des médias, 22 septembre 2015.